DANS LE 8E - PARTICIPER À L'OUVERTURE D'UNE PENSION DE FAMILLE ET À L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES AVEC SOLIDARITÉS NOUVELLES POUR LE LOGEMENT PARIS

L'association

Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL) rassemble des riverain.e.s qui s'engagent localement pour **lutter contre le mal-logement**. Réuni.e.s à l'échelle d'un quartier en Groupes Locaux de Solidarités (18 dans tout Paris), ils et elles s'engagent à accompagner des personnes ou familles en situation de grande précarité, logées par l'association à Paris, pour qu'elles accèdent ultérieurement à un logement durable.

La structure

Alors qu'un nombre croissant de Parisiens rencontre des difficultés à se loger, SNL Paris agit depuis 1988 pour permettre aux personnes en situation de précarité d'accéder à un logement dans la capitale. **Les pensions de famille** relèvent du cadre du logement autonome et accompagné et ont pour objet de permettre une re-socialisation par le logement, une intégration de la personne dans la vie sociale et son environnement, sans limite de temps de séjour. L'objectif principal de SNL est de permettre aux locataires accueillis dans les pensions de famille de se poser, se reconstruire, créer des repères quotidiens au sein et à l'extérieur de la structure.

Une nouvelle pension de famille va ouvrir en septembre 2022 dans le 8e arrondissement et les premiers résidents vont arriver fin septembre.

Lieu de la mission

Dans l'arrondissement dans lequel se déroule la mission de bénévolat à savoir le 8e arrondissement.

La mission

L'ouverture de la Pension de Famille est prévue pour septembre 2022. D'ici là, l'objectif est de créer le groupe local de solidarité du 8ème arrondissement et de préparer l'arrivée des résidents. Plusieurs missions sont à prévoir comme participer à l'aménagement de la Pension de Famille, organiser une collecte, participer à la réflexion des activités collectives à proposer aux locataires.

Dès que la pension de famille sera ouverte en septembre, les principales missions seront les suivantes :

- Participer à la dynamique collective de la Pension de Famille : organiser des temps de convivialité, des ateliers ou des jeux pédagogiques avec des démarches participatives.
- Accompagner à la socialisation et aux activités d'animation et d'ouverture vers l'extérieur : développer des liens avec les partenaires associatifs locaux ; faciliter l'implication des locataires dans ces associations à titre bénévole ; participer à l'organisation de sorties culturelles.
- Accompagner dans la vie quotidienne : repérer les lieux ressources du quartier ; accompagner si besoin les locataires à leurs rendez-vous extérieurs ; accompagner les locataires qui le souhaitent à la recherche d'emplois adaptés en relation avec les associations dédiées.

Ces missions sont à adapter et à déterminer en fonction du profil et des envies de chaque bénévole.

Cadre d'engagement

Les nouveaux bénévoles sont d'abord accueillis lors d'un webinaire interactif d'1h30 pour **comprendre les fondamentaux de SNL et se positionner sur leur engagement bénévole**. Une journée d'échange un samedi en présentiel est ensuite prévue. Enfin, une demi-journée de formation un samedi autour de **la relation bénévole locataire pour les bénévoles accompagnateurs** conclut le cycle de formation.

Les bénévoles des groupes locaux se réunissent une fois par mois, en présentiel ou en visio, pour échanger autour de leur expérience, améliorer leur accompagnement, mettre en place des actions, etc.

Dates et horaires de la mission

Dès que possible et pour une durée indéterminée. La disponibilité minimum est **une visite par mois chez le locataire, ainsi qu'une rencontre mensuelle avec le groupe local**.
La mobilisation découle ensuite des besoins de la famille, de la disponibilité des bénévoles, de l'actualité du groupe.

Contact

Si cette mission vous intéresse, contactez Maxime Jean de Solidarité Nouvelle pour le logement à l'adresse suivante : m.jean@snl-paris.org , en précisant que vous venez de la part de la Fabrique de la Solidarité, ça leur fera plaisir et à nous tout autant !

Il est demandé aux volontaires de préciser leur arrondissement de résidence. Seront privilégiées les personnes résidant à proximité du lieu de la mission.